

SECTION SPORTIVE GYMNASTIQUE

Une section sportive de gymnastique est ouverte officiellement au Collège « Les Quatre Moulins » depuis 1995.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en gymnastique tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de gymnastes. Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

NOUVEAUTE!

A la rentrée de septembre, le Comité du Finistère de gymnastique ouvre 12 places pour une section gymnastique artistique féminine.

Le collège des Quatre Moulins devient le premier **Centre Départemental d'Entraînement de gymnastique artistique féminine** avec la possibilité d'un hébergement en internat.

Le club porteur de cette section reste la Légion St Pierre de Brest.

Une opportunité pour 12 gymnastes de bons niveaux sportif et scolaire de bénéficier d'un entraînement renforcé par un entraîneur qualifié et reconnu tout en restant licenciées, si elles le souhaitent, dans leur club d'origine.

Attention! Places limitées et inscriptions sur dossiers et tests de niveau gymnique avant le **28 avril 2017**.

I. FONCTIONNEMENT DE LA SECTION GYMNASTIQUE CD29

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres classes, mais il est aménagé de façon à ce que les séances journalières de gymnastique soient compatibles avec la réussite des études.

Il faut bien noter que toute option scolaire supplémentaire est incompatible avec la section gymnastique.

Attention aussi : les activités extra scolaires (voyages par exemple) ne sont pas prioritaires sur les activités sportives du type compétitions FFG.

Pour toutes les classes, le début des cours à 8h, fin des cours de la journée à 15h30 sauf le jeudi à 16h30.

Séances d'entraînement:

- tous les soirs à partir de 15h30 sauf le jeudi (lundi : 15h30-18h / mardi : 15h30-18h30 / vendredi : 15h30-19h)

- les lundis, mardis et vendredi de 12h40 à 13h25
- le mercredi de 17h à 20h00 (avec le club support)
- et le samedi avec le club d'origine selon son planning.

L'aménagement de l'emploi du temps se fait en relation avec le club support.

Un suivi médical est assuré par le centre médico sportif de Brest pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre et visites médicales ponctuelles à la demande), conformément à la législation sur les sections sportives.

Le maintien dans la section est conditionné par un comportement satisfaisant et une progression normale, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Dans le cadre du projet d'établissement, deux actions sont destinées à favoriser la réussite scolaire des sportifs :

- Une aide méthodologique (maîtrise des méthodes de travail : tenir et utiliser le cahier de textes, apprendre les leçons et faire les devoirs, participer en cours, discipliner son attention, comprendre un énoncé).
- Des études dirigées et surveillées sont mises en place par le collège et le club afin de faciliter le travail personnel des élèves.

En cas de difficulté un soutien scolaire peut être organisé.

II. CLUB SUPPORT

La Légion Saint Pierre Brest Gym est le club qui héberge ce nouveau groupe sportif. Les gymnastes ont la possibilité de rester licenciés dans leur club pour une durée de deux ans.

A l'issue de cette période, pour rester dans la section gymnastique CD29, les gymnastes ont le choix entre garder leur licence dans leur club d'origine ou se licencier au sein du club support.

III. MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE

La commission d'admission qui se réunira courant mai, prendra en compte les trois critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la Commission)
- Aptitude médicale : les familles prendront rendez-vous dès maintenant auprès du **Docteur GUEGAN au centre de médecine du sport** pour la visite médicale obligatoire (se renseigner auprès du club).

Centre de médecine du Sport
26 rue Camille Desmoulins- BREST
Tél. : 02.98.33.53.40

Dans le cas d'une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège « les quatre moulins » est soumise à l'accord de la Direction Académique.

La décision sera immédiatement notifiée aux familles.

IV. PRE-INSCRIPTION

Afin de recenser les pré-candidatures, il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre l'imprimé ci-joint à M Le Principal du Collège **pour le 28 avril 2017.**

V. RENSEIGNEMENTS

Auprès de :

- Collège Les Quatre Moulins :

Mr Le Principal
Collège Les Quatre Moulins
Place de Roscanvel - BREST
☎ : 02.98.45.16.91

- Comité départemental de gym CD29 :

Mr Le Président – Pierre Jestin
CD29 gym
Place de Roscanvel - BREST
☎ : 02.98.05.36.25 ou 07.87.29.52.54

- Légion St Pierre section Gymnastique :

Mme Michèle HALL
3, rue des Quatre Pompes
29200 BREST
☎ : 06 62 74 13 69

Adresses mail et web du club support : lspbrestgym@gmail.com / www.lspgym.clubeo.com

- Entraîneur de la structure diplômé d'état:

Mr. Patrice PRIGENT
☎ : 06 61 33 75 38